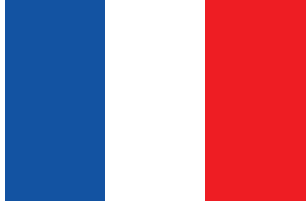


Choose FranceTM

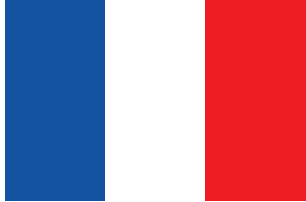
L'attractivité, levier
majeur pour notre
réindustrialisation

DOSSIER DE PRESSE
SÉQUENCE DU 17 JANVIER 2022



L'attractivité, levier majeur pour notre réindustrialisation

1. L'attractivité de la France
se joue au plus près
des investisseurs et des territoires
2. Des retombées concrètes
pour l'économie et l'emploi
et un levier majeur pour
la réindustrialisation de notre pays
3. La France,
pays le plus attractif d'Europe



L'attractivité de la France se joue au plus près des investisseurs et des territoires

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ANNONCE DEUX NOUVEAUX INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS MAJEURS EN FRANCE, DES GROUPES BASF ET EASTMAN

Le Président de la République a fait de l'attractivité du territoire et de la réindustrialisation un marqueur prioritaire de la stratégie économique de la France.

À l'occasion d'un déplacement dans le Haut-Rhin le 17 janvier, sur la plateforme chimique de Chalampé, il valorisera ainsi un nouvel investissement de premier ordre d'un groupe international dans nos territoires. L'entreprise allemande **BASF**, premier groupe de chimie au monde, annoncera en effet la construction d'une nouvelle usine de production d'hexaméthylènediamine (HMD), utilisé dans la production du nylon. La plateforme de Chalampé est spécialisée dans la production de l'ensemble des précurseurs chimiques du sel de nylon, et produit l'un des sels de nylon les plus purs au monde, utilisé en pratique pour des usages industriels (tissus techniques, courroies, etc.), comme de consommation (emballages, etc.). L'usine, d'une capacité de 170 kt par an, représente un investissement d'environ 300 M€, qui créera une cinquantaine d'emplois pérennes et près de 500 pour sa construction. Elle devrait permettre à la France de posséder une capacité de production de 350 kt/an de HMD, soit 65 % de la production européenne et 17 % de la production mondiale. Il place Chalampé comme la principale plateforme européenne dédiée au polyamide 6.6 (nylon).

Le Président de la République recevra également à l'Élysée le Président Directeur Général de l'entreprise américaine Eastman qui annoncera à cette occasion son projet d'investissement dans une usine de recyclage moléculaire des plastiques. Cet investissement massif en France représenterait un montant de 850 M€ et la création de près de 350 emplois pour l'ouverture d'une usine à l'horizon 2025. Une décision sera prise dans les prochains mois quant au choix du site de la fu-

ture usine. Cette usine permettrait de recycler 160kT de plastique par an, en se concentrant sur les polyesters difficiles à recycler dont les emballages ménagers et les déchets textiles, les transformant en matériaux de haute qualité répondant aux standards d'emballages à usage unique ainsi qu'alimentaires et cosmétiques. Ce projet d'investissement s'inscrit dans la stratégie pour le recyclage du plan France 2030 et permettrait à la France d'atteindre ses objectifs en termes de recyclage de plastique.

UNE MOBILISATION DU GOUVERNEMENT ET UN ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTAT AU SERVICE DES ENTREPRISES

Lors de chaque édition des sommets Choose France, près de 400 entretiens bilatéraux se tiennent entre le Président de la République, les membres du gouvernement et les dirigeants d'entreprises étrangères et françaises pour échanger sur leurs projets d'investissement en France.

Même si l'édition 2022 du Sommet ne peut être organisée en format présentiel du fait de la situation sanitaire, le Président de la République et le Gouvernement, comme le reste de l'année, restent entièrement mobilisés pour sécuriser et faciliter les nouveaux investissements envisagés.

En plus d'entretiens bilatéraux, le Gouvernement sera ainsi déployé sur l'ensemble du territoire le 17 janvier, avec le déplacement de 6 ministres pour mettre en valeur l'importance de l'investissement étranger pour le tissu économique dans nos régions, à travers la **remise des Prix Choose France** ou de la **présentation de nouveaux projets, notamment dans le domaine de l'industrie**, annoncés à cette occasion :

- Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chez Chiesi à La-Chaussée-Saint-Victor (Centre-Val-de-Loire) ;
- Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, chez Bristol Myers Squibb à l'Institut Gustave Roussy (Île-de-France) ;
- Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique, chez X-Fab à Corbeil-Essonnes (Île-de-France) ;
- Franck Riester, Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité chez Mars Petcare à Saint-Denis-de-l'Hôtel (Centre-Val-de-Loire) ;
- Olivier Dussopt, Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics, chez Procter & Gamble à Amiens (Hauts-de-France) ;
- Bérangère Abba, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité, chez Norske Skog à Golbey (Grand-Est).



3^{ÈME} ÉDITION DES PRIX CHOOSE FRANCE 2021 : LA CONTRIBUTION DES INVESTISSEURS INTERNATIONAUX À LA RELANCE MIS À L'HONNEUR

60 entreprises étrangères en provenance de 20 pays et implantées dans 12 régions françaises ont répondu à l'appel de la 3^{ème} édition des Prix Choose France 2021.

Les lauréats ont été sélectionnés par un jury présidé par Pascal Cagni, Ambassadeur délégué aux Investissements internationaux, Président du conseil d'administration de Business France. Il a choisi de mettre à l'honneur cinq projets qui contribuent de manière significative au plan « France Relance » et de leur décerner les prix suivants :

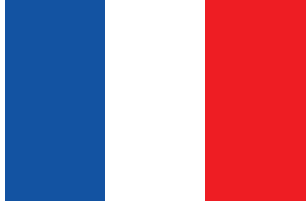
Prix « Transition écologique » : Norske Skog, entreprise norvégienne qui a investi 250 M€ dans sa papeterie à Golbey en région Grand Est pour la conversion d'une de ses lignes de production de papier journal à du carton d'emballage 100 % recyclé.

Prix « Compétitivité & Innovation » : X-Fab. L'entreprise belge a réalisé un investissement de 65 M€ en 2021 pour relocaliser depuis l'Asie des technologies automobiles à haute valeur ajoutée sur le site de Corbeil-Essonnes (Île-de-France) permettant la fabrication de semi-conducteurs, des composants stratégiques pour notre pays.

Prix spécial « Contribution au plan de relance » : Chiesi, laboratoire pharmaceutique d'Italie qui a investi sur le site industriel de la Chaussée-Saint-Victor (Centre-Val-de-Loire) afin de développer des aérosols-doseurs à moindre impact carbone. Autonome d'un point de vue énergétique, le laboratoire contribue à la résilience du système de soins en France et à la création d'emplois.

Prix spécial « Talent » : Procter & Gamble, le géant américain a notamment réalisé un investissement de 40 M€ en 2021 pour faire de son site d'Amiens une « Usine du Futur » responsable, solidaire et créatrice d'emplois industriels à forte valeur technologique.

Prix « Cohésion & Solidarité » déjà remis en décembre 2021 par Franck Riester, Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité à CLAAS qui œuvre à l'attractivité du machinisme agricole notamment sur son site du Mans (Pays-de-la-Loire) entièrement modernisé et qui devrait intégrer un centre de formation, la CLAAS Academy, à partir de 2022).



Des retombées concrètes pour l'économie et l'emploi et un levier majeur pour la réindustrialisation de notre pays

LES ANNONCES 2022 : 21 PROJETS, PLUS DE 4 MDS D'INVESTISSEMENTS ET 10 000 EMPLOIS CRÉÉS POUR CES PROJETS

Aujourd'hui, 21 entreprises étrangères annoncent plus de 4 Mds € d'investissement et la création de plus de 10 000 emplois pour ces projets auxquels s'ajoutent plus de 16 000 emplois en CDI intérimaires.

– Des projets montrant une contribution des investisseurs étrangers à notre réindustrialisation, en particulier dans les secteurs stratégiques (santé, transition écologique) avec un projet industriel majeur à Chalampé (Grand Est) où **BASF** (Allemagne) va ouvrir une usine d'une capacité de 170 kilotonnes par an de production de HMD, précurseur plastique utilisé dans les technologies de mobilité (investissement de 300 M€ et création de 60 emplois). Dans le domaine du recyclage, **EASTMAN** (États-Unis), a le projet d'implanter une usine industrielle de recyclage moléculaire de plastique (850 M€, 350 emplois) et **LOOP INDUSTRY** lance une usine de recyclage chimique du PET en collaboration avec Suez (250 M€, 180 emplois). **COLLINS AEROSPACE, GROUPE RAYTHEON TECHNOLOGIES** (États-Unis), l'un des leaders mondiaux en solutions technologiques pour les secteurs aéronautique, spatial, et la défense annonce pour 2022 un plan d'investissement de 30,2 M€ dans l'avion vert et la relocalisation de la fabrication de pièces critiques et de chaînes de maintenance d'équipements avioniques.

Plusieurs projets touchent la santé avec l'annonce par **PFIZER** (États-Unis) d'un projet de sous-traitance industrielle avec le façonnier Novasep pour la production du traitement contre la Covid-19 et des investissements dans la recherche de pointe, notamment au soutien des biotechs françaises (plus de 520M€) ; l'investissement de 118 M€ de **GSK** (Royaume-Uni) sur 3 sites - notamment 45 M€ pour la numérisation de son usine de production de vaccins à Saint-Amand-les-Eaux (Hauts-de France) et 45 M€ pour réduire l'empreinte carbone du site d'Évreux (Normandie). **MERCK** (Allemagne), premier groupe de sciences et technologies allemand, accélère le développement de ses sites de bioproduction avec 500 nouveaux recrutements à Molsheim (67) et 100 ouvertures de postes à Martillac (33). Le groupe renforce le positionnement de la France en tant que plate-forme de référence pour la production d'anticorps monoclonaux et de produits nécessaires à la fabrication de vaccins et de thérapies, et confirme son rôle de plate-forme mondiale de référence en matière de santé. **DEDALUS** (Italie), leader européen et acteur mondial clé de la e-santé prévoit de recruter 200 salariés qualifiés, principalement en ingénierie informatique en Nouvelle-Aquitaine et Île-de-France.

– **Des projets marquant une confiance renouvelée dans le potentiel du marché français** comme l'investissement de **MARS** (États-Unis) pour augmenter sa production d'alimentation animale sur son site de Saint-Denis-de-l'Hôtel (Centre Val de Loire) pour 85 M€ (70 emplois) et pour moderniser (53 M€) ses autres sites en France (Haguenau, Châteaudun, Aimargues, Cambrai, Steinbourg et Ernolsheim).

Plusieurs entreprises reconnaissent le dynamisme de l'économie française comme **IKEA** (Suède) qui renforce son expansion en France (650 M€ sur 3 ans) avec des investissements dédiés à l'économie circulaire et aux transports durables. De même, **ALSEA** (Mexique) prévoit d'investir 80 M€ entre 2022 et 2026 pour favoriser son expansion dans l'Hexagone de l'enseigne Starbucks France (recrutement de 1 500 personnes) et 20 M€ dans le réseau de franchises et partenaires stratégiques. **ENTERPRISE** (États-Unis) annonce l'ouverture de 20 nouvelles agences en propre en 2022 (création de 40 à 60 emplois). **MANPOWER** (États-Unis) prévoit de recruter 16 000 nouveaux CDI intérimaires et Experis, marque de ManpowerGroup spécialiste de la transformation numérique des entreprises annonce la création de 600 emplois. **GETIR** (Turquie), pionnier de la livraison d'épicerie ultrarapide, prévoit d'investir en France dans un réseau national de magasins de proximité qui créera plus de 5 000 emplois nouveaux. **ACCENTURE** (Irlande) prévoit de recruter plus de 2000 personnes en 2022 dont 50 % en régions (Clermont-Ferrand, Lille, Nantes, Sophia-Antipolis et Toulouse) et poursuivra sa politique d'acquisitions (AFD.TECH), et de soutien à l'innovation. **EQUINIX** (États-Unis) ouvrira en juin 2022 son dixième site d'hébergement informatique à Saint-Denis (Île-de-France) dans le cadre d'investissements de 750 M€ sur 3 ans, accompagnés de la création de 165 emplois. Le groupe agro-alimentaire **FERRERO** (Italie) investira 36 M€, sur les dix-huit prochains mois, dans la digitalisation et modernisation des lignes de l'usine de Villers-Ecalles (Normandie).

– **Des projets montrant la place acquise par la France dans les nouvelles technologies et des projets à même de constituer des ruptures technologiques** comme le partenariat stratégique de R&D (51 M€) entre l'entreprise américaine de biotechnologie **BIOGEN** (États-Unis) et la start-up française Thérapanacéa, visant à mettre en place sept programmes de recherche en neurosciences pour développer des algorithmes d'intelligence artificielle et de « machine-learning » d'analyse d'images cérébrales. **CISCO** (États-Unis) prévoit des investissements dédiés à l'accompagnement des entreprises françaises en régions (50 M€ sur 3 ans) pour renforcer leur sécurité et assurer la formation de 100 000 personnes aux enjeux de la cybersécurité et de l'industrie du futur. **BRISTOL MYERS SQUIBB** (États-Unis), investit 110 M€ dans la recherche clinique pour la lutte contre le cancer et noue un partenariat industriel (20M€) avec un façonnier pour la production de principes actifs en France. **MORGAN STANLEY** (États-Unis) ouvre à Paris un nouveau centre mondial de recherche appliquée pour ses activités de marché, créant 80 à 100 emplois dans les prochaines années, en s'appuyant sur le réservoir de talents en mathématiques et en sciences quantitatives présents sur le marché français. Porté par une approche intégrée des métiers, ce centre fait de Paris le cœur d'une stratégie de croissance pour la banque de financement et d'investissement à la fois dans la région EMEA et au-delà.

SUIVI DES ANNONCES DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS

Les annonces effectuées lors des quatre précédentes éditions de Choose France se sont concrétisées par la réalisation de 55 projets d'investissement – pour un montant engagé de près de 8 Md€ ainsi que la création de plus de 13 300 emplois. S'y ajoute la commande de deux paquebots de croisières par MSC début 2020 pour 2 Md€.

Les investissements internationaux créent des emplois sur l'ensemble du territoire français

Toutes les régions métropolitaines sont destinataires des projets annoncés dans le cadre de Choose France. Bien qu'une grande partie se dirige vers l'Île-de-France, certaines régions ont aussi attiré un nombre significatif de projets comme les Hauts-de-France (14 % des projets annoncés) et le Grand Est (11 %).

Les projets industriels et innovants sont majoritaires

Les projets industriels sont majoritaires parmi les annonces réalisées aux différentes éditions du sommet Choose France, ils représentent 56 % des projets, illustrant la reconnaissance à l'international de la qualité du Fabriqué en France. La R&D correspond aussi à une part substantielle des projets annoncés (38 %). Ces résultats confirment l'attractivité de la France pour ces fonctions à forte valeur ajoutée : la France était, pour la troisième année consécutive, la première destination européenne pour l'accueil de projets industriels en 2020. Elle était également la première destination européenne pour les investissements en R&D.

L'attractivité de la France est multisectorielle

Les annonces des investisseurs à Choose France illustrent la diversité des secteurs pour lesquels la France dispose d'un savoir-unique et reconnu internationalement. Ces investissements concernent notamment des secteurs stratégiques comme celui de la santé (20 % des projets), plusieurs entreprises internationales de premier plan ont annoncé des investissements conséquents dans ce secteur, signe de la forte reconnaissance de l'expertise française dans le domaine médical. Les projets sont aussi nombreux dans l'agroalimentaire (17 % des projets annoncés) et dans les logiciels et prestations informatiques (12 %).

Des investisseurs majoritairement européens

Les projets des sommets Choose France proviennent d'entreprises localisées dans un très grand nombre de pays : 15 nationalités sont représentées. Les États-Unis et l'Allemagne sont les principaux pays d'origine.

On peut citer à titre d'exemple les projets d'investissement suivants :

Dans le service aux entreprises :

- The Adecco Group (Suisse) : 2 750 emplois créés sur l'ensemble du territoire
- Fedex (États-Unis) : 20 M€ d'investissement en Île-de-France
- Manpower (États-Unis) : 1000 emplois créés temps-plein et 6000 CDI créés sur l'ensemble du territoire

Dans les équipements électriques et électroniques :

- Airties (Turquie) : 12 emplois créés en Île-de-France
- Ericsson (Suède) : 300 emplois créés en Île-de-France
- Prysmian (Italie) : 40 M€ d'investissement et 45 emplois créés en Bourgogne-Franche-Comté et en Île-de-France
- Vorwerk (Allemagne) : 40 M€ d'investissement et 850 emplois créés sur l'ensemble du territoire

Dans la santé :

- Astra Zeneca (Royaume-Uni) : 500 M€ d'investissement et 120 emplois créés dans les Hauts-de-France et en région Grand Est
- B.Braun (Allemagne) : 15 M€ d'investissement et 15 emplois créés en Nouvelle Aquitaine et en Centre-Val-de-Loire
- Becton Dickinson (États-Unis) : 176 M€ d'investissement et 50 emplois créés en Auvergne-Rhône-Alpes
- Biogen (États-Unis) : 25 M€ d'investissement et 30 emplois créés en Île-de-France.
- Ecolab (États-Unis) : 45 M€ d'investissement et 130 emplois créés dans les Hauts-de-France
- Hartmann (Allemagne) : 30 emplois créés en région Grand Est
- Merck (Allemagne) : 175 M€ d'investissement et 500 emplois créés en Nouvelle-Aquitaine et région Grand-Est
- Microport (Chine) : 350 M€ d'investissement et 50 emplois créés en Île-de-France

Dans les matériels de transports :

- Envision (Japon / Chine) : 2 Md€ d'investissement et 25 00 emplois créés d'ici 2030 dans les Hauts-de-France
- Toyota (Japon) : 400 M€ d'investissement et 1200 emplois créés dans les Hauts-de-France
- Transpod (Canada) : 20 M€ d'investissement en Nouvelle-Aquitaine

Dans les prestations informatiques :

- Cisco (États-Unis) : 60 M€ d'investissement
- Facebook (États-Unis) : 10 M€ d'investissement et 30 emplois créés en Île-de-France.
- Google (États-Unis) : 250 emplois créés en Île-de-France et en Bretagne
- IBM (États-Unis) : 100 emplois créés en Île-de-France
- Mastercard (États-Unis) : 1,2 M€ d'investissement et 15 emplois créés en Île-de-France
- Microsoft (États-Unis) : 40 emplois créés en Île-de-France
- SAP (Allemagne) : 750 M€ d'investissement et 34 emplois créés en Région Sud, Île-de-France et Normandie

Dans l'agroalimentaire :

- East Balt (États-Unis) : 37 M€ d'investissement et 65 emplois créés en Île-de-France
- General Mills (États-Unis) : 17 M€ d'investissement et 80 emplois créés dans les Hauts-de-France
- Hochland (Allemagne) : 90 M€ d'investissement en région Grand-Est
- Mars (États-Unis) : 155 M€ d'investissement et 20 emplois créés en région Grand-Est, Hauts-de-France et Occitanie
- Mondelez (États-Unis) : 57 M€ d'investissement et 20 emplois créés en Nouvelle-Aquitaine et dans les Hauts-de-France
- SPC (Corée du Sud) : 20 M€ d'investissement et 40 emplois créés en Normandie
- CCEP (Coca-Cola), Royaume-Uni : 500 M€ d'investissement et 46 emplois créés dans les Hauts-de-France
- The Coca-Cola Company (États-Unis) : 500 M€ d'investissement dans les Hauts-de-France
- Vicky Foods : 62 M€ d'investissement et 250 emplois créés en Bourgogne Franche-Comté

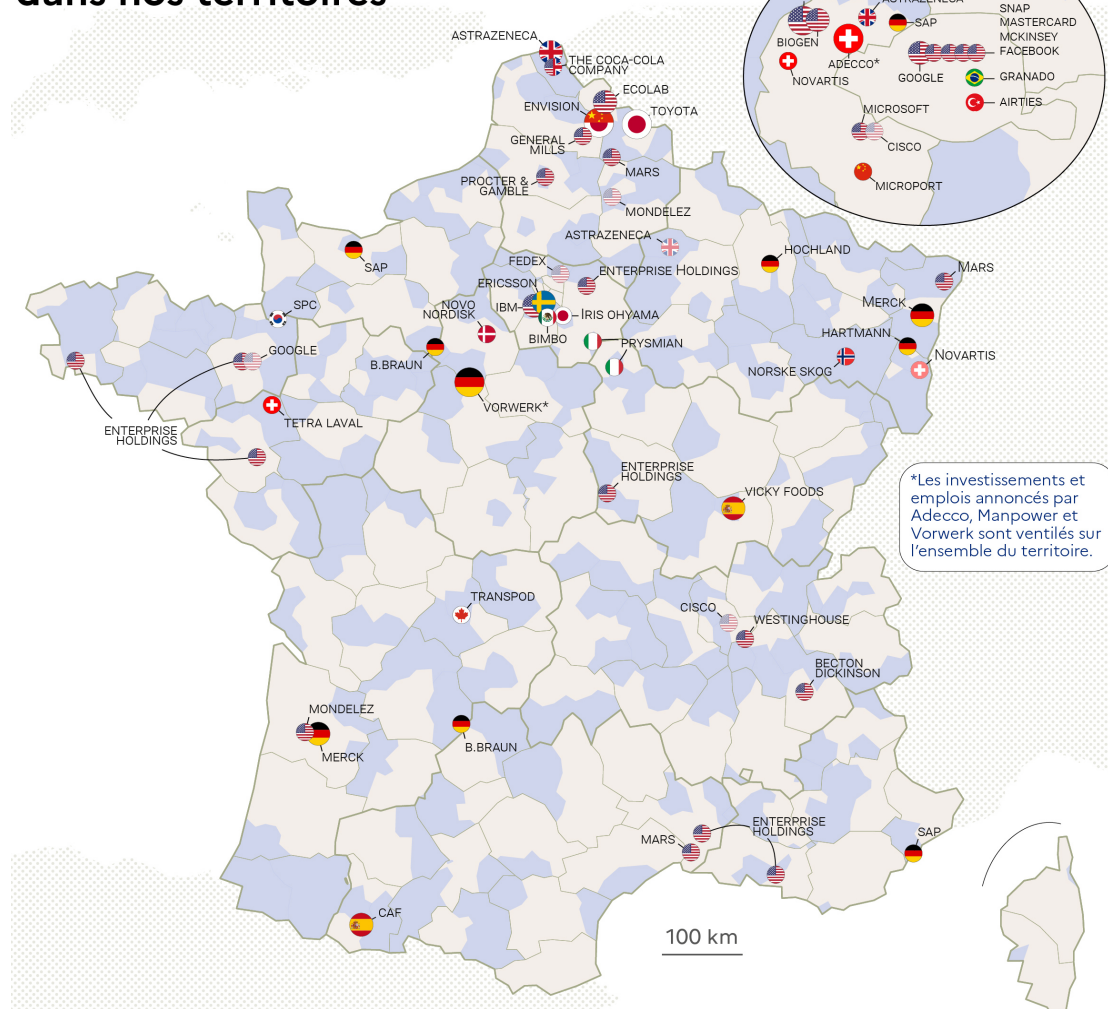
Dans l'industrie chimique, cosmétiques, plasturgie et autres industries :

- Iris Ohyama (Japon) : 8 M€ d'investissement et 100 emplois créés en Île-de-France
- Norske Skog (Norvège) : 260 M€ d'investissement et 50 emplois créés en région Grand Est
- Procter & Gamble (États-Unis) : 90 M€ d'investissement et 70 emplois créés dans les Hauts-de-France
- Tetra Laval (Suisse) : 100 M€ d'investissement et 40 emplois créés dans la région Pays-de-la-Loire

Dans les services aux particuliers :

- Entreprise Holdings (États-Unis) : 38 emplois créés sur l'ensemble du territoire
- SNAP (États-Unis) : 20 emplois créés en Île-de-France
- Zalando (Allemagne) : 300 M€ d'investissement et 2000 emplois créés

Choose France : des investissements majeurs créateurs d'emplois dans nos territoires



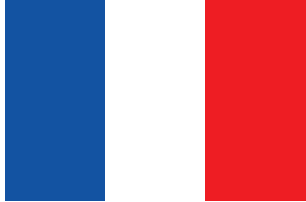
Localisation des investissements étrangers par pays investisseur

Allemagne	Danemark	Mexique	Turquie
Brésil	Espagne	Norvège	Chine et Japon
Canada	États-Unis	Royaume-Uni	États-Unis et Royaume-Uni
Chine	Italie	Suède	
Corée du Sud	Japon	Suisse	
		Périmètre des Territoires d'industrie	

Nombre d'emplois créés sur la période étudiée

0 - 100	Donnée indisponible pour les pictogrammes en transparence.
100 - 500	
500 - 2750	

Source : Business France 2021
Réalisation : ANCT pôle ADT • Cartographie • 12/2021



La France, pays le plus attractif d'Europe

UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE COHÉRENTE ET EFFICACE

Grâce aux mesures économiques mises en œuvre depuis 2017, la France est devenue **la première destination en matière d'investissements étrangers en Europe**, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne – selon le baromètre annuel du cabinet EY.

S'agissant plus spécifiquement des **investissements manufacturiers étrangers**, La France conserve, depuis 2018, la **tête du classement européen pour la troisième année consécutive**, avec 341 projets d'implantations et d'extensions de sites de production, devant la Turquie (153), le Royaume-Uni (112) et la Russie (107) (cf. Baromètre de l'attractivité de la France, EY, 2021). Les activités industrielles représentent le quart des investissements en France et sont les premières contributrices à l'emploi avec 12 875 emplois, soit 37 % de l'emploi total (cf. Bilan 2020, Business France).

La France est également au **1^{er} rang européen pour les investissements en R&D**, avec l'installation de centres de R&D notamment. Le Baromètre EY recense 115 nouveaux investissements pour l'année 2020.



LA FRANCE EST JUGÉE ATTRACTIVE PAR UNE LARGE MAJORITÉ DE DIRIGEANTS

Malgré la crise, les trois quarts des responsables d'entreprise interrogés (75 %) considèrent que la France est aujourd'hui un pays attractif pour les entreprises. D'ailleurs, 73 % des dirigeants pensent que leur maison-mère va investir davantage en France dans les années à venir – contre 54 % en 2020.

SONDAGE IPSOS – ÉTATS DE LA FRANCE DU 5 OCTOBRE 2021

Les investisseurs internationaux, conscients des atouts structurels de notre pays, ont été convaincus par l'**agenda de réformes ambitieux, cohérent, et sans changement de cap de soutien aux entreprises** mené depuis 2017 par le Président de la République :

– La **fiscalité** a été allégée et l'environnement fiscal offre désormais prévisibilité et stabilité aux acteurs économiques :

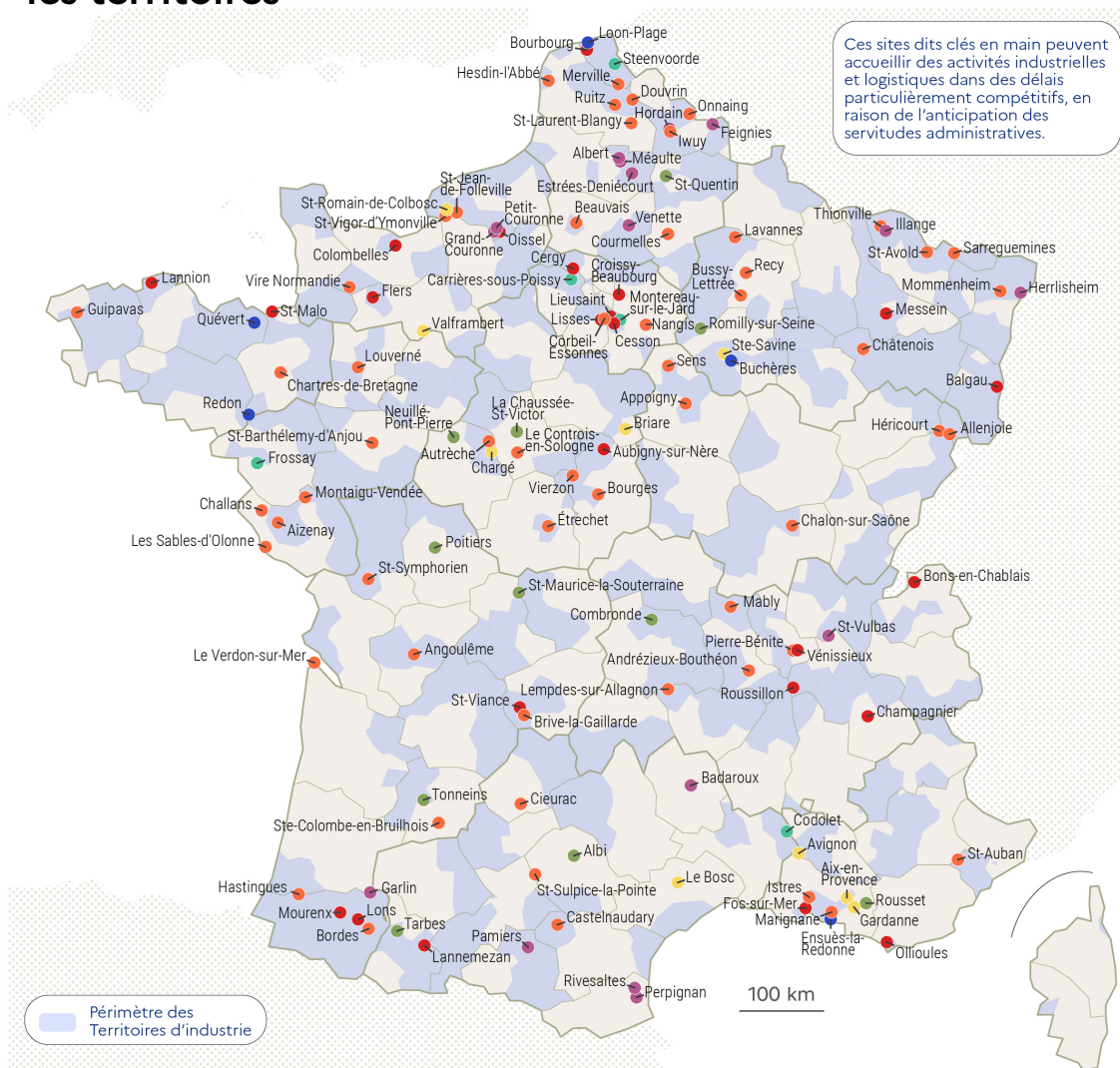
- Réduction progressive de l'impôt sur les sociétés : de 33 % à 25 % entre 2017 et 2022, convergeant ainsi vers la moyenne européenne ;
- Allègement massif et pérenne des impôts de production : 10 Md€ par an ;
- Pérennisation du Crédit d'impôt recherche (CIR), dispositif qui place la France au deuxième rang des pays de l'OCDE pour le financement de la R&D ;
- Transformation depuis 2019 du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en un allègement pérenne des cotisations sociales d'assurance maladie.

– Un nouveau **modèle social** français a été développé, issu des « Ordonnances Travail » de 2017. Mis en œuvre avant la crise sanitaire, il a permis la rénovation et la résilience du marché du travail, en offrant davantage de flexibilité pour l'employeur, en fixant un cadre simplifié, sécurisé et prévisible pour le licenciement économique et la rupture du contrat de travail et en organisant un dialogue social facilité pour une négociation au plus proche des besoins des salariés et des entreprises. La rénovation du modèle social a été complétée par un arsenal de dispositifs en faveur de l'emploi, de la formation et de l'apprentissage, afin d'adapter les compétences des salariés aux évolutions du marché du travail et aux nouvelles technologies de production tout en stimulant les recrutements. C'est notamment l'objectif du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) lancé en 2018 et doté de 15 Md€ sur 5 ans, destiné aux demandeurs d'emploi et aux jeunes.

– Un **choc de simplification** a été mis en œuvre, avec les lois PACTE, ES-SOC et ASAP. Cela s'est traduit notamment par le regroupement des anciens seuils sociaux sur trois niveaux (11, 50 et 250 salariés), la consécration du droit à l'erreur, la meilleure articulation des procédures administratives pour accélérer et sécuriser l'implantation des projets industriels ou encore la mise à disposition de sites industriels clés en main, qui offrent aux investisseurs des délais raccourcis et mieux maîtrisés pour implanter une nouvelle usine grâce à l'anticipation des procédures administratives relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à la protection et la préservation de l'environnement. Après les 78 sites identifiés en 2020, 49 nouveaux sites ont été sécurisés en septembre 2021.

– Des investissements majeurs ont été mis en place pour soutenir la réindustrialisation, à travers le plan France relance, qui a permis de soutenir près de 600 projets de relocalisations industrielles permettant ainsi de créer ou de conforter près de 77 000 emplois industriels. Demain, France 2030, qui permet d'investir plus de 30 Mds€ dans des secteurs d'avenir, vise à faire de la France un des pays les plus innovants en Europe, en soutenant des projets d'innovation et industriels dans tous les domaines, dont la santé, la transition écologique ou encore les transports.

127 sites clés en main pour faciliter l'investissement dans les territoires



Sites clés en main par type d'activité économique en 2021

■	Activités industrielles	■	Activités industrielles, logistiques, bureaux
■	Activités industrielles, bureaux	■	Activités industrielles, logistiques, services
■	Activités industrielles, services	■	Activités logistiques
■	Activités industrielles, logistiques		

Source : Business France 202
Réalisation : ANCT pôle ADT • Cartographie • 12/202



UN ACCUEIL PLUS SIMPLE DES GRANDS PROJETS : LA TEAM FRANCE INVEST

La Team France Invest a pour objectif de fédérer les acteurs publics de l'attractivité et ainsi favoriser le mode de travail collaboratif avec plus d'efficacité et d'agilité au service des investisseurs étrangers. Elle a été lancée le 26 février 2021 par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Franck Riester, Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité et Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée chargée de l'Industrie.

Qui constitue la Team France Invest ?

La Team France Invest réunit tous les acteurs publics de l'attractivité, en s'appuyant sur les bases déjà établies par Business France et les Agences Régionales de Développement.

Venant compléter le dispositif déjà en place à l'étranger autour de l'Ambassadeur, la Team France Invest rassemble dans les territoires les Préfets de région, avec l'ensemble des services déconcentrés de l'État, et les Présidents de Région et leurs services. Enfin, les administrations centrales de l'État et les opérateurs qu'elles pilotent (tout particulièrement l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Banque des Territoires et Bpifrance) coopèrent quotidiennement avec les acteurs de la Team France Invest.

Les investisseurs prennent des décisions de long terme et s'intéressent en conséquence aux politiques de transformation et de préparation de l'avenir. Le plan France 2030, qui permettra à la France de rattraper son retard dans certains secteurs historiques, et de se donner un temps d'avance en créant de nouvelles filières industrielles et technologiques pour accompagner les transitions écologique et numérique, renforcera ainsi l'attractivité de notre pays avec plus de 34 Md€ de soutien à l'investissement des entreprises françaises et étrangères implantées sur notre territoire.

L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL CRÉATEUR D'EMPLOIS EN FRANCE

Sur la période 2017 à 2020, Business France a recensé plus de 5 300 projets d'investissement étrangers, qui ont permis la création ou le maintien de près de 140 000 emplois.

En 2020, la France a ainsi attiré 1 215 projets d'investissement d'entreprises étrangères, à l'origine de la création ou du maintien de 34 567 emplois, soit le deuxième meilleur bilan enregistré depuis dix ans (après 2019 avec un nombre record de 1 468 projets d'investissement étranger et création de 39 542 emplois). La moitié des projets concerne de nouvelles implantations, et les filiales déjà implantées en France continuent d'accroître leur présence dans les territoires (cf. Bilan 2020, Business France).

La France bénéficie d'une attractivité multi-sectorielle, l'expertise française étant reconnue à l'international dans une multitude de domaines. 39 % de ces emplois ont été réalisés en production (25 % des projets).

Le conseil et les services aux entreprises représentent 11 % de l'emploi, tout comme les prestations informatiques (11 % également). Le commerce et la distribution (10 %) ainsi que l'industrie automobile (8 %) restent également des secteurs attractifs pour les investisseurs étrangers.

Les projets d'investissement se font principalement dans les villes de taille modeste. Bien que Paris attire une part conséquente des projets d'investissement sur la période 2014-2020 (19 % des projets), 41 % des investissements ont été réalisés dans des villes de moins de 20 000 habitants et 70 % dans des villes de moins de 200 000 habitants.

La diversité des territoires français constitue, avec la qualité des infrastructures, et celle de la main d'œuvre, un puissant facteur d'attractivité. Les décisions d'investissement se répartissent sur l'ensemble du territoire et génèrent de l'emploi dans la quasi-totalité des régions.